



Communiqué de presse

Lundi 26 août 2019

Développement durable et protection du patrimoine naturel : La Région Nouvelle-Aquitaine et le CNES s'allient pour mettre en œuvre des solutions spatiales innovantes

Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et **Lionel Suchet**, directeur général délégué du Centre National d'Études Spatiales (CNES), **ont signé une convention de partenariat, à l'occasion du sommet du G7, ce samedi 24 août 2019 à Biarritz.**

La collectivité régionale et le CNES illustrent ainsi leur volonté de travailler conjointement pour **mettre en œuvre des solutions et des technologies spatiales au service du développement durable, de la protection du patrimoine naturel** et de la compétitivité économique des entreprises de la plus grande région de France.

Genèse de cette convention de partenariat ambitieuse

A l'instar de la structuration des pôles de compétitivité régionaux, **la stratégie de filière facilite** les retombées économiques de la politique de soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine à l'innovation technologique, commerciale, industrielle, organisationnelle et humaine.

Dans cette optique, la Région Nouvelle-Aquitaine a historiquement développé une relation partenariale avec quelques grandes entreprises implantées en région. Cette démarche s'est initialement concrétisée par le montage d'opérations collectives menées en partenariat avec des grands groupes aéronautiques de la région : Arkema, Thales, Safran, Stelia Aerospace, et, plus récemment, ArianeGroup...

La perspective de **faire émerger de nouvelles activités à fort potentiel de développement est l'un des objectifs prioritaires de cette politique.** Elle a notamment été réaffirmée dans le plan Maryse Bastié pour la filière aéronautique et spatiale (objectif 1 du chantier « succès ») adopté en séance plénière le 4 mars 2019 et étendue aux acteurs nationaux.

Un enjeu environnemental

Les ambitions et les objectifs communs du Conseil régional et du CNES visent à **mettre les solutions et les technologies spatiales au service du développement économique du territoire et à faire converger leurs efforts dans l'aménagement du territoire et la gestion des risques.**

La Région et le CNES souhaitent s'appuyer sur **un partenariat privilégié inédit et stratégique** en proposant des actions adaptées au tissu économique de Nouvelle-Aquitaine.

A cette fin, la Région et le CNES ont identifié trois axes de coopération :

- Mettre les solutions et les technologies spatiales au service du développement économique de la Région et de la compétitivité de ses entreprises.
- Mettre en œuvre des solutions spatiales au service du développement durable et de la protection du patrimoine naturel de la Région.
- Initier et former les générations futures au spatial.

Développer les usages du spatial

Lors du Salon du Bourget 2017, le CNES a affiché son objectif de développer les applications spatiales avec les entreprises et les territoires. La collectivité territoriale de Guyane et les Régions Bretagne, Ile-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont alors exprimé leur intention de jouer un rôle précurseur dans de nombreux domaines tels que **la communication, la mobilité et les transports, la ville intelligente, la ruralité, l'agriculture et la forêt, le tourisme**. L'ambition des territoires est d'adopter ces solutions innovantes et de favoriser leur déploiement par les acteurs économiques de leur région.

Un partenariat ambitieux : mettre en œuvre des solutions spatiales au service du développement durable et de la protection du patrimoine naturel de la Région

Axe 1 Développement économique et compétitivité des entreprises

Les deux partenaires ont pour objectif de faciliter l'intégration d'applications spatiales innovantes par les entreprises et les collectivités territoriales de Nouvelle-Aquitaine. Tous les secteurs d'activités pourront être adressés. Mais la Nouvelle-Aquitaine étant la première région agricole d'Europe, **la transition agro-alimentaire** est, pour elle, un enjeu stratégique et un effort particulier sera fait sur ce domaine. Cette transition substitue une agriculture biologique paysanne et localisée à une agriculture industrielle, chimique, consommatrice de pétrole. Elle réduit aussi les risques sanitaires. L'observation, précise et continue, de la Terre par des satellites peut notablement faciliter cette transition agricole et alimentaire.

Axe 2 Développement durable et gestion du patrimoine naturel

Il s'agit de **mettre en place des services** utilisant des données et des technologies spatiales croisées avec des données socio-économiques pour **élaborer des scénarios d'impacts du changement climatique** à destination des décideurs. Il s'agit aussi de mieux connaître et donc de mieux gérer, un certain nombre d'éléments essentiels du patrimoine naturel de la Nouvelle-Aquitaine : littoral et eaux de baignades, bassins hydrographiques, massifs forestiers, territoires viticoles, zones humides et étangs (26.000 en Nouvelle-Aquitaine).

Axe 3 Initier et former les nouvelles générations au spatial

Il s'agit ici, d'une part d'**initier les nouvelles générations** et ce, depuis leur plus jeune âge, au potentiel de l'espace et des applications spatiales et d'autre part, de **mettre en place en région des formations innovantes, aussi bien commerciales que techniques**, permettant aux jeunes diplômés de se positionner avec succès sur le marché de l'emploi de la filière spatiale.

En savoir plus sur le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES)

Le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) est l'établissement public chargé de proposer au Gouvernement la politique spatiale de la France et de la mettre en œuvre au sein de l'Europe. Il conçoit et met en orbite des satellites et invente les systèmes spatiaux de demain ; il favorise l'émergence de nouveaux services, utiles au quotidien.

Créé en 1961, le CNES est à l'origine de grands projets spatiaux, lanceurs et satellites et est l'interlocuteur naturel de l'industrie pour pousser l'innovation. Le CNES compte 2.400 collaborateurs, femmes et hommes passionnés par cet espace qui ouvre des champs d'application infinis, innovants et interviennent sur cinq domaines d'intervention : Ariane, les sciences, l'observation, les télécommunications, la défense.

Le CNES est un acteur majeur de l'innovation technologique, du développement économique et de la politique industrielle de la France. Il noue également des partenariats scientifiques et est engagé dans de nombreuses coopérations internationales. La France, représentée par le CNES, est le principal contributeur de l'Agence spatiale européenne (ESA).

Une initiative notable de coopération scientifique internationale

Le CNES a lancé au niveau international le concept de « Space Climate Observatory » (SCO) : un observatoire international utilisant les données de satellites, combinées à des données « in situ » et des capacités de modélisation, pour comprendre et mesurer les impacts du changement climatique de l'échelle globale à l'échelle locale, en vue de fournir une aide à la décision.

Le SCO va compléter les grands programmes internationaux existant sur le climat, en se situant plus en aval de ceux-ci et en traitant en particulier des impacts et de leur lien avec les territoires. Son objectif est d'aider les pays à prendre en compte les changements climatiques, à construire des scénarios réalistes et à suivre, à l'échelle du territoire, les impacts déjà visibles et à venir.

Au niveau français, le SCO devrait fédérer les recherches dans ces domaines et initier une orientation commune, avec des moyens associés et partagés, comme les quatre grands Pôles de données : AERIS qui étudie l'atmosphère, FORM@TER la terre solide, ODATIS consacré à l'océanographie et THEIA qui s'intéresse aux surfaces continentales.

Contacts presse :

Région Nouvelle-Aquitaine : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr

CNES : Raphaël Sart 01 44 76 74 51 / raphael.sart@cnes.fr